

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 juin 2017, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2017-08 modifiant le règlement de lotissement 2000-09. Les objectifs sont :

- Réduire la largeur minimale exigible pour des terrains qui sont desservis par des réseaux d'aqueduc et d'égout et lorsqu'il s'agit d'habitation unifamiliale jumelée.
- Ajuster les appellations de zones dans lesquelles les nouvelles rues sont prohibées.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 27 juin 2017, à 19 h, dans la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné au Canton de Hatley, ce 14 juin 2017

Liane Breton
Directrice générale